



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2025/45

Le 6 octobre 2025

Droit de grève au regard de la convention n° 87 de l'OIT

(Demande d'avis consultatif)

Programme révisé des audiences publiques

LA HAYE, le 6 octobre 2025. Le programme des audiences publiques consacrées à la demande d'avis consultatif sur le *Droit de grève au regard de la convention n° 87 de l'OIT* a été révisé comme suit :

Lundi 6 octobre 2025	10 heures-10 h 15	Ouverture de la procédure orale
	10 h 15-10 h 45	Bureau international du Travail
	10 h 45-11 h 45	Confédération syndicale internationale (CSI)
	11 h 45-12 heures	Pause
	12 heures-13 heures	Organisation internationale des employeurs

	15 heures-15 h 30	Afrique du Sud
Mardi 7 octobre 2025	15 h 30-16 heures	Allemagne
	16 heures-16 h 30	Australie
	16 h 30-16 h 45	Pause
	16 h 45-17 h 15	Bangladesh
	17 h 15-17 h 45	Colombie
	10 h 30-11 heures	Brésil
	11 heures-11 h 30	Espagne
	11 h 30-11 h 45	Pause
	11 h 45-12 h 15	Indonésie
	12 h 15-12 h 45	Iraq

	15 heures-15 h 30	Maurice
	15 h 30-16 heures	Mexique
	16 heures-16 h 30	Norvège
	16 h 30-16 h 45	Pause

	16 h 45-17 h 15	Panama
	17 h 15-17 h 45	Royaume-Uni
	17 h 45-18 h 15	Égypte
Mercredi 8 octobre 2025	10 heures-10 h 30	Uruguay
	10 h 30-11 heures	Somalie
	11 heures-11 h 30	Suisse
	11 h 30-11 h 45	<i>Pause</i>
	11 h 45-12 h 15	Vanuatu
	12 h 15-12 h 45	Alliance coopérative internationale
	12 h 45-13 h 15	Business Africa

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M^{me} Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337

M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint : +31 (0)70 302 2481

Adresse électronique : media@icj-cij.org